Formation Initiale - Sauveteur Secouriste du Travail

I. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (protéger et mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur…).
- Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise.
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations.

Agenda de la formation

- Durée de formation en présentiel : 2 journées soit 14 heures de formation
- Dates formation : à définir
- Lieu de la formation : dans vos locaux

Public visé :

L'ensemble des salariés

Pré requis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation

Nombre de participants :

- 8 personnes maximum
- 4 personnes minimum

Démarche pédagogique

- Méthode pédagogique : Description de cas pratiques. Démonstration et mise en situation des stagiaires par des situations à résolution de problèmes, par des exercices pratiques (formation adaptée selon les mesures sanitaires liées au Covid)
- Moyens pédagogiques : Aide-mémoire SST remis aux stagiaires ;
- Modalités de suivi de l'exécution de l'action : feuille de présence signée par les stagiaires et le formateur par demi-journée ;
- Modalités d'évaluation des acquis de la formation : Exercices pratiques tout au long de la formation, selon les mesures sanitaires liées au Covid ; Les critères d'évaluation utilisés sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouriste du travail.
- Evaluation de la satisfaction « client » : questionnaire complété lors du bilan

Maine Sécurité Incendie – 4 rue Henri VALLEE 72350 BRULON
Tél : 02 43 62 33 78 – formation@m-si.fr – contact@m-si.fr
SIRET : 830 892 287 00046 - Numéro déclaration d'Existence : 52 720 263 172

MAJ SB-01/10/2026

- Validation de la formation : Un certificat « Sauveteur secouriste du travail » sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques conformément au référentiel de compétence. Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS et valable au niveau national. La prolongation de ce certificat est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » d'une durée de 7 heures validé par des épreuves certificatives.

Matériel pédagogique utilisé :

- Visuels sur vidéo projecteur
- Plan d'intervention SST
- Mannequins de secourisme (adulte, enfant, nourrisson)
- Kit de maquillage
- Défibrillateur de formation
- Kit de matériels inertes pour cas concrets
- Prévoir une salle de formation pouvant accueillir 8 stagiaires

Profil du Formateur

- Monsieur Yannick FIEVEZ
- Formateur Sauveteur Secouriste du travail certifié par l'INRS.
- Référent handicap

Taux satisfaction de la formation continue : 96.20 % des stagiaires sont satisfaits de la formation

II. CONTENU DE LA FORMATION

Connaître le cadre juridique de l'intervention du secouriste

• Appliquer ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- Appréhender les notions de bases en matière de prévention (danger, évènement dangereux, accident du travail, maladie professionnelle ...)
- Situer le rôle du SST en tant qu'acteur de la prévention

Maine Sécurité Incendie – 4 rue Henri VALLEE 72350 BRULON
Tél : 02 43 62 33 78 – formation@m-si.fr – contact@m-si.fr
SIRET : 830 892 287 00046 - Numéro déclaration d'Existence : 52 720 263 172

- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention

- Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
- Supprimer ou réduire ces situations dangereuses (ou y contribuer)

- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de l'entreprise des situations dangereuses repérées

• Intervenir face à une situation d'accident de travail

- Protéger

- Examiner la victime et faire alerter.

- Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

- Secourir.

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime répond, elle se plaint d'un malaise
- La victime répond, elle se plaint de brûlures
- La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
- La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, elle respire
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas
    - RCP (Réanimation Cardio-pulmonaire) et utilisation du DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) chez l'adulte,
    - RCP et DAE chez l'enfant et le nourrisson

Situations inhérentes aux risques spécifiques à la profession, à l'entreprise

Maine Sécurité Incendie – 4 rue Henri VALLEE 72350 BRULON
Tél : 02 43 62 33 78 – formation@m-si.fr – contact@m-si.fr
SIRET : 830 892 287 00046 - Numéro déclaration d'Existence : 52 720 263 172